

## PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction de la citoyenneté et de l'immigration Bureau de l'accueil et du séjour des étrangers

Code AGDREF 9808

## Renouvellement d'un CRA **LIENS**

(Les

<u>PERSONNELS ET FAMILIAUX</u>
ste des pièces à fournir, en original et en photocopie justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur-interprète assermenté auprès des cours d'appet).
☐ Certificat de résidence algérien en cours de validité
<ul> <li>☐ Justificatif d'état civil et de nationalité :</li> <li>- Passeport (pages relative à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visa) à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc)</li> <li>- Si l'étranger est marié et/ou a des enfants : carte de séjour (ou carte d'identité du conjoint) et livret de famille (ou acte de mariage récent + acte de naissance du ou des enfants)</li> </ul>
<ul> <li>☐ Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :</li> <li>- Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet)</li> <li>- si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois</li> <li>- si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de la CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour</li> </ul>
□ 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5:2005) (pas de copie)
☐ Déclaration sur l'honneur selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie (au verso)
☐ Justificatifs récents du maintien des liens familiaux en France depuis la délivrance du titre de séjour précédent (extrait d'acte de mariage, actes de naissance des enfants avec filiation , copie du PACS et attestation de PACS datée de moins de 3 mois,)
<ul> <li>☐ Justificatifs récents du maintien des relations avec les membres de la famille installés en France :         <ul> <li>conjoint ou concubin d'un étranger en situation régulière, pacsé avec un étranger en situation régulière ou un français : justificatif du maintien de la communauté de vie (contrat de bail, quittance EDF, relevé d'identité bancaire daté, etc)</li> <li>Déclaration conjointe sur l'honneur de communauté de vie</li> <li>parent isolé : justificatifs établissant que le demandeur continue à contribuer effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant (preuve par tous moyens) : achats destinés à l'enfant (de nature alimentaire, vestimentaire, diverse : frais de loisirs, éducatifs, d'agréments, jouets) ; participation à l'éducation de l'enfant</li> </ul> </li> </ul>

(hébergement régulier ; intérêt pour la scolarité de l'enfant, présence affective réelle, témoignages), etc

.../...

<ul> <li>Justificatifs relevés de com</li> </ul>		ir les conditions d'existence du demandeur (impôts sur le revenu, salaires,				
	e participation à la vie s sion à des associations, a			`		
	DECLARATIO	ON DE NON POLY	YGAMIE			
le soussigné (e),						
Né (e) le	, de	nationalité				
déclare sur l'honneur en j	présence du représentant d	u Préfet ne pas viv	re en France en état	de polygamie.		
	Fait à		, le			
			Signature			